



CONVOCACTION CONSEIL MUNICIPAL

Conformément au décret n° 2026-301 du 21 avril 2026, tous les conseils municipaux du département sont convoqués pour la désignation du délégué titulaire et des trois délégués suppléants en vue de l'élection des 3 sénateurs, le vendredi 5 juin 2026.

Je vous convie donc à ce Conseil Municipal exceptionnel, le vendredi 5 juin 2026 à **20 heures**, à la Mairie de Curzon. Afin d'éviter de faire un autre Conseil Municipal dans le mois, les points suivants sont rajoutés à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Institutions et vie politique
 - Désignation du délégué titulaire et des trois délégués suppléants en vue de l'élection sénatoriale (point imposé)
 - Désignation d'un correspondant défense (CORDEF)
 - Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- Finances :
 - Taxe d'aménagement 2027
 - Taxe de séjour 2027
 - Tarifs de la location de la salle La Pigoye
- Points divers :
 - Fonds de Solidarité pour le Logement
 - Arrêté préfectoral n° 26/CAB-BSIPA/406 réglementant la vente, la détention et la consommation de protoxyde d'azote
 - Répartition aux associations des box de stockage de la salle La Pigoye
 - Remise médaille Curzon : candidats retenus
 - Point sur l'assainissement rue des Deux Ponts
 - Désignation des Conseils Locaux Vendée Eau
 - *Nomination des commissaires de la CCID*

Fait à Curzon, le 29 mai 2026



Le Maire,
Didier ROUX

MAIRIE
3 place de la Mairie
85540 CURZON
Tél : 02.51.30.81.09
Email : mairie@curzon.fr